

Détail de l'avis 25-129909

Avis n° 25-129909

Publié le 24 novembre 2025

Date limite de réponse le 19/12/2025 à 12h00



Remplacement des diffuseurs d'air des tranches 1 et 2 de la station de traitement des eaux usées de Port Douvot à Besançon

DÉPARTEMENT : 25

ACHETEUR : Grand Besançon Métropole

TYPE D'AVIS : Avis de marché

PROCÉDURE : Procédure Ouverte

Références complètes : Avis n° 25-129909

[Cacher le contenu de l'annonce](#)[Obtenir un extrait de l'avis
\(PDF\)](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 25-129909

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grand Besançon Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24250036100090

Ville : BESANCON

Code postal : 25043

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 25

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-FCS-DEA-0196

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande publique

Numéro de téléphone du contact : +33 381878889

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :**
Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/12/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement des diffuseurs d'air des tranches 1 et 2 de la station de traitement des eaux usées de Port Douvot à Besançon

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232421

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. La visite sur site n'est pas obligatoire. EN REVANCHE, ELLE EST FORTEMENT RECOMMANDEE. Cf rubrique "Renseignements complémentaires" du présent avis de marché et article 6.2 du RC. Le mandataire aura OBLIGATOIREMENT en charge de la pose et les tests de fonctionnement des diffuseurs. Cf rubrique "Renseignements complémentaires" du présent avis de marché et article 2.2 du RC

Lieu principal d'exécution du marché : STEP de Besançon (Port Douvot) 15 chemin d'Avanne à Velotte 25000 - Besançon

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite sur site n'est pas obligatoire. EN REVANCHE, ELLE EST FORTEMENT RECOMMANDÉE. Deux visites seront programmées le mercredi 3 décembre 2025 de 8h30 à 10h00 et de 10h30 à 12h00. Prendre contact par courriel UNIQUEMENT à l'adresse suivante : jonas.bernard@grandbesancon.fr Si exceptionnellement une visite est accordée au-delà de ces dates, aucun report de date limite de remise des offres ne sera accordé sur le motif d'une visite jugée tardive par un candidat. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par l'entité adjudicatrice est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice. Etant donnée la nature de la prestation, l'entité adjudicatrice doit s'assurer que les moyens nécessaires à la réalisation des prestations dans les délais et dans les règles de l'art soient mis en oeuvre. Le mandataire est ainsi garant des moyens et de la qualité des équipes qui réaliseront les prestations. Le mandataire aura OBLIGATOIREMENT en charge de la pose et les tests de fonctionnement des diffuseurs

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2025

[Cacher le contenu de l'annonce](#)

[Obtenir un extrait de l'avis
\(PDF\)](#)

